



Année scolaire 2020/2021

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

DU 19 Novembre 2020

Présents : Mmes Barbarin, Berson, Bisson, Bonnenfant, Bonnet, Bouhier, Fajour, Gueguen, Vannier et M. Guichard enseignants.

Mme Cateau : DDEN, Mme Morin : Adjointe aux affaires scolaires de la commune de Cherveux.

Mmes Birault, Rousselot, Vermandère, Crombez, Maniez, Lorit, Renoux, Marilleau, Bernardeau, Gournay et MM. Rhault, Simon : Représentants des parents d'élèves.

Excusés : Mmes Audurier et Puiravau : enseignantes, Missioux : Maire de Cherveux, Mme Darenne : Psychologue scolaire, M. Beja : Inspecteur de l'Education Nationale.

❑ **Installation du nouveau conseil d'école.**

Dans le cadre du protocole sanitaire lié à la pandémie de COVID, le conseil d'école se déroule en visio-conférence. Chacun des membres se présente et énonce la/les classes pour lesquelles il sera un lien avec l'équipe pédagogique.

❑ **Le règlement intérieur de l'école**

Les membres du Conseil d'école ont pu prendre connaissance du règlement intérieur 2020/2021 en amont. L'adjonction de l'article concernant l'éducation à la santé, notamment la composition de l'encas matinal pour les élèves du second service enclenche un débat.

Dans la plupart des écoles, cet encas n'existe plus. A Cherveux, il a été conservé pour les élèves qui mangent à 13h. La composition de certains gouters, beaucoup trop riches pour être mangés 1 heure 45 minutes avant le repas, a amené l'équipe pédagogique à cette réflexion.

Avant de passer au vote, la discussion porte sur la responsabilité des parents concernant l'alimentation des enfants et du rôle éducatif de l'école.

Après délibération, le règlement intérieur 2020/2021 est adopté à 21 voix et 1 abstention.

❑ **Effectifs 2020/2021 et prévision des effectifs 2021/2022**

L'effectif actuel de l'école est de 218 élèves répartis comme suit : 16 en petite section, 25 en moyenne section, 25 en grande section, 16 en CP1, 18 en CP2, 27 en CE1, 24 en CE2, 21 en CE2/CM1, 19 en CM1/CM2 et 27 en CM2.

Grâce au moratoire sur la fermeture des classes, il a été possible cette année de privilégier l'enseignement en classes de CP avec de petits effectifs.

Les prévisions d'effectifs des années N+1 sont demandées aux écoles et aux mairies, en Novembre chaque année par la DSDEN.

Elles se répartissent comme suit : 25 en Petite section (25 enfants sont nés à Cherveux en 2018), 19 en moyenne section, 26 en grande section, 26 en CP, 36 en CE1, 28 en CE2, 36 en CM1 et 29 en CM2, soit 225 élèves. Mme Missioux a pris en compte dans ces nombres, les arrivées prévues dans la commune et doit rencontrer M. l'inspecteur à ce sujet.

Si le moratoire sur les fermetures de classes est levé, l'école risque de perdre une classe.



❑ Projets et actions

Il est très difficile pour l'équipe enseignante de se projeter sur l'ensemble de l'année scolaire. C'est pourquoi, a priori, il n'y aura pas de gros projets de classe de découverte cette année. L'équipe enseignante souhaite remercier, chaleureusement, l'APE ainsi que la Mairie pour l'aide financière que chacune de ces structures leur apporte.

Certains projets ont déjà eu lieu ou sont en cours :

La coulée Cherveusienne : La Coulée verte étant annulée, les élèves du CE2 au CM2 ont participé à une course, organisée par M. Guillard, sur le chemin de la Bouricaille et ont été encouragés par les plus jeunes. Les trois premiers dans chaque catégorie ont été récompensés. Mme Milley, Elue aux sports de la commune à fourni les lots à chacun.

Le projet littérature « Les incorruptibles » est en cours pour les classes de GS au CM1.

Le projet « Ecole dehors » se déroule sur l'ensemble de l'année pour la classe de MS ainsi que le projet Jardin.

Les CP suivent avec Mme Berson le Vendée Globe.

L'école étant affiliée à l'USEP, chaque enfant possède une licence et participe à différents projets comme les rencontres interclasses, le p'tit golf pour les CE2/CM1 et Les CM1/2, l'escrime pour les CE2, le p'tit tour à vélo et l'orientation pour les CP et l'Usepathlon avec les élèves du CP au CE2.

L'école postule aussi pour avoir le label « Génération2024 » qui impliquera sa participation aux évènements sportifs nationaux en vue des Jeux Olympiques.

Les projets à venir :

Un projet de création d'un conseil municipal des jeunes, proposé par les élus de la mairie de Cherveux est en cours d'élaboration avec les classes de CM1 et CM2.

Deux projets sciences sont programmés pour les classes de CE2/CM1 et CM1/2, respectivement sur la biodiversité avec le Groupe Ornithologique, et sur les énergies renouvelables en partenariat avec le SIED.

Concernant le projet Kayak pour les élèves de CM1 et CM2, il a débuté par un test d'aisance dans l'eau à la piscine de Chauray, il se déroulera sur la 5ème période au plan d'eau de Cherveux.

La ligue de l'enseignement ayant reçu un acompte l'an dernier pour le voyage à Paris, propose de le transformer en prestations pour des interventions d'un artiste graphique.

Mme Gournay en tant qu'élue au sein de la communauté de commune, propose à l'école de participer à un Projet d'Action Culturelle financé par la communauté de communes du Haut Val de Sèvre, en partenariat avec le Siloscope de Cherveux et la troupe de Théâtre « Parco » en résidence.



L'équipe pédagogique reçoit cette proposition avec enthousiasme et prévoit d'en discuter en conseil de maitres.

❑ **Sécurité**

Le plan de l'école regroupant les informations nécessaires aux classes en cas d'Incendie, de risques majeurs (émanation de gaz, matières dangereuses...) et d'Alerte Intrusion reste le même que l'an dernier. (cf. annexe)

Un exercice incendie a déjà été réalisé sans incident.

Un exercice « Alerte Intrusion » a été réalisé le jour même. Le signal n'a pas été entendu par tous. Il faudra donc trouver un autre moyen d'alerte. Un compte rendu de son déroulement sera envoyé aux instances suivantes : La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale et à la Mairie de Cherveux. Toutes les difficultés et anomalies ont été répertoriées afin d'améliorer les conditions de ces exercices. Mme Morin doit rencontrer le cantonnier pour qu'il puisse intervenir.

❑ **Questions diverses**

Le groupe de parents délégués avait en amont du conseil d'école posé des diverses questions auxquelles nous avons répondu par mail :

- Pourquoi la semaine de 4 jours ?
Elle a été validée par Monsieur le DASEN pour la durée du confinement uniquement. Pour éviter les brassages entre classes, les APS et APC sont supprimés, en revanche, les animateurs et Atsem reçoivent les enfants de la garderie dans leur classe respective.
- Cela pose des problèmes de garde à certains parents. Brassage des enfants le mercredi dans le cadre du centre de loisirs (en contradiction avec le protocole qui incite à éviter les brassages), Nous sommes en période de confinement. Malgré cela, la communauté de communes a tout de même mis en place cette solution de garde. Effectivement, il y a un peu de brassage mais beaucoup moins que si nous avions gardé nos horaires.
- A priori, les écoles avaient jusqu'au 9 novembre pour réfléchir à l'organisation du temps scolaire. Qu'en est-il ?
Nous avons déjà mis en place un protocole qui fonctionnait bien lors du 1er confinement. Nous avons choisi (équipe pédagogique et commission scolaire ainsi que la communauté de communes) de reprendre cette formule et nous y étions prêts.
- Pourquoi ne pas faire passer les bons de commande et chèques de commande de l'APE par le cahier des enfants ?
C'est déjà ce qui se passe la plupart du temps, mais l'APE possède une boîte aux lettres et doit pouvoir y récupérer les paiements.
- Certains parents se plaignent de sorties des classes tardives jusqu'à 25 min. Par ex, les enfants de la classe de cm1/cm2 sortent souvent en retard à 16h30 et 12h le mercredi et cela peut être problématique s'il y a un rdv derrière et/ou la pratique d'un sport.
Mea culpa, nous y serons vigilants. En revanche, il ne me semble pas qu'un retard de 25 minutes ait pu être observé.

- Les parents élus désireraient avoir un encart sur le site de l'école ainsi que le site de la mairie avec les photos, noms, prénoms de chaque représentant des parents d'élèves ainsi que l'adresse mail du groupe.
Aucun problème à cela, il vous suffit de m'envoyer texte et photos, je les mettrai en ligne.

Proposition de dates pour les prochains Conseils d'école :

Les jeudis 18 mars et 17 juin 2021.

Signatures :

Mme Bonnet Directrice de
L'école La Fontaine Cherveux

Pour la Mairie
Mme Morin Elue au Scolaire

Les parents délégués présents :

Mme Crombez,

Mme Vermandère,

Mme Lorit,

Mme Maniez,

Mme Bernardeau,

Mme Gournay

M. Rhault,

M.Simon

Mme Rousselot

Mme Biraud

Mme Marilleau

Mme Renoux